« garder exactement les règles, jusqu'à la plus « petite; car, sans cela, qu'y a-t-il de plus dans « cette communauté que ce que font les personnes « du monde, qui vivent chrétiennement? Entre- « tenez-vous dans cet esprit que vous devez « avoir, qui est la pauvreté, le mépris, l'obéis- « sance et l'abandon entre les mains de DIEU. »

La démission ainsi faite, on laissa passer quelques jours, pendant lesquels la sœur Bourgeoys donna le premier exemple de la conduite qu'une supérieure de la Congrégation doit tenir après s'être déposée, et jusqu'au temps d'une nouvelle élection (1). « Quelques personnes me di- « saient, rapporte-t-elle, que je pouvais choisir « une supérieure. Je tâchai de faire que ce fût « ma sœur Barbier. Aussitôt qu'elle fut élue, la « joie se répandit dans la maison (2). » Personne parmi les sœurs n'en ressentit une plus douce que celle qu'éprouva alors la sœur Bourgeoys. Car, peu après sa démission, elle se trouva délivrée des peines d'esprit si accablantes qui la tourmentaient par suite de la déclaration que lui avait faite la sœur Tardy plus de quatre ans auparavant. « Depuis que je n'ai plus les peines que « j'ai eues pendant cinquante mois, notre bon « DIEU, dit-elle, me fait la grâce que tous les « désirs que je sens se terminent doucement.

(1) Ibid.

(2) *Ecrits autographes de la sœur Bourgeoys.*